



Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du mardi 8 septembre 2020

Séance Publique.

Monsieur Jérôme BAS est absent excusé. Il a donné un pouvoir à Julien Duché.

Madame Julie BATAILLON est absente excusée.

Monsieur Christophe MASSON filme la séance du conseil municipal.

1. Vote pour le rajout à l'ordre du jour la délibération concernant les modalités de recrutement d'un poste d'adjoint administratif principal crée le 13 septembre 2017.

Le conseil municipal par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mr Christophe MASSON) accepte de rajouter à l'ordre du jour les modalités de recrutement pour le poste d'adjoint administratif principal.

2. Approbation du compte rendu du jeudi 9 juillet 2020

Madame Norma TAIRI ARDAILLON remarque que dans le point 1 du compte rendu, il manque un nom dans les contres (Norma TAIRI ARDAILLON).

Monsieur Christophe MASSON constate que les numéros dans le compte rendu ne se suivent pas.

Monsieur Laurent BURNOD fait remarquer que le mot « remarques » n'est pas assez détaillé.

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu du jeudi 9 juillet 2020 par 9 voix pour et 5 voix contre (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON).

3. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 12 voix **POUR**, 1 voix **CONTRE** (Laurent BURNOD) et 1 **ABSTENTION** (Christophe MASSON) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

4. Désignation des représentants du conseil municipal à la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCFE (CLECT)

Monsieur le Maire fait savoir que pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Forez Est, il est nécessaire de désigner un représentant.

Par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Christophe MASSON et Laurent BURNOD), le conseil municipal désigne Monsieur Julien DUCHÉ, délégué titulaire et Monsieur Bernard FOYATIER, délégué suppléant.

(Délibération n° 08-09-2020-1)

5. Proposition des commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts directs de la CCFE (CIID)

Monsieur le Maire fait savoir que pour représenter la commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CCFE, il est nécessaire de désigner un représentant.

Par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent BURNOD), le conseil municipal désigne Monsieur Bernard FOYATIER, délégué titulaire et Monsieur Thierry DURRET, délégué suppléant.

(Délibération n° 08-09-2020-2)

6. Retrait de la délibération n°16-06-2020-2, relative à l'élection des membres de commission d'appel d'offres (CAO)

A la demande des services du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture, la délibération n°16-06-2020-2 concernant l'élection des membres de la commission d'appel d'offre, à l'unanimité, est annulée et remplacée par la délibération n°08-09-2020-3.

(Délibération n° 08-09-2020-3)

7. Election des membres de commission d'appel d'offres (CAO)

Il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et trois membres suppléants.

Après un vote par 9 voix POUR et 5 voix CONTRE (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON), sont désignés :

Président :

Monsieur Julien DUCHÉ

Trois délégués titulaires :

Monsieur Bernard FOYATIER, 1^{ER} Adjoint

Madame Maryline CHEMINAL, 2^{ème} Adjointe

Monsieur Thierry DURRET, 3^{ème} Adjoint

Trois délégués suppléants :

Monsieur Ludovic GUILLARME

Madame Audrey ROCHE

Monsieur Christophe MASSON

(Délibération n° 08-09-2020-4)

8. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement 2019 (RPQS)

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement pour l'année 2019.

(Délibération n° 08-09-2020-5)

9. Composition de la commission de contrôle des listes électorales

Conformément à la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016, la Commission de Contrôle des Listes électorales est composée, dans les communes de plus de 1 000 habitants, de trois conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau et appartenant à la majorité municipale ainsi que deux conseillers appartenant à l'opposition.

Considérant que ni le Maire, ni les Adjointes ne peuvent siéger à cette commission, Monsieur le Maire demande aux conseillers présents ceux souhaitant participer aux travaux de cette commission.

Les conseillers désignés comme membres de la Commission de Contrôle des Listes électorales sont :

- Monsieur Ludovic GUILLARME,

- Monsieur Christophe MASSON,

- Madame Sylvie DELORME,

- Monsieur Mickael GIBERT.

- Monsieur Jérôme BAS,

Le conseil municipal, vote à l'unanimité les membres de la commission de contrôle des listes électorales.

(Délibération n° 08-09-2020-6)

10. Modification des modalités de recrutement d'un adjoint administratif principal

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une évolution démographique, il convient de modifier la modalité de recrutement concernant le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe créé le 13 septembre 2017 par la délibération n°13-09-2017-3 pour une durée de 30 heures.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'en l'absence d'un titulaire, le recrutement d'un contractuel peut se faire par :

-La vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

ou

-Lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions statutaires (2° de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Par 11 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Christophe MASSON et Laurent BURNOD) et 1 voix CONTRE (Michael GIBERT), le conseil municipal décide de modifier les modalités de recrutement pour le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

(Délibération n° 08-09-2020-7)

11. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance :

- du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- du courrier de Mr GRANGE souhaitant acquérir la parcelle de terrain AH 79. Le conseil municipal propose le prix de 100 000€,
- du courrier de Mr VAILLANT Jacques pour avertir que l'élagage des arbres a été effectué pour le passage du camion poubelle,
- du courrier de Mr BERNONVILLE qui prend note des remarques de ses voisins,
- du courrier d'Estelle DURRET, indiquant qu'elle quittera le logement qu'elle occupe au-dessus de la Mairie le 31 octobre
- du courrier de Mr et Mme PHILIPPE Thierry et Marie Claire concernant l'achat revente des véhicules,
- du mail de Mr et Mme QUONIAM Jean Philippe et Emmanuelle relative à l'entretien des fossés,
- du mail de Mr EXBRAYAT Eric au sujet des nuisances sonores de ces voisins Mr et Mme GOUTTE,
- du mail de Mr DUPORT Sylvain demandant de faire de l'éco pâturage à la station d'épuration,
- du courrier de la sous-préfecture concernant un courrier de Mr GIBERT Michael,
- du courrier de MrCHANTELOUP Christophe qui souhaite acquérir le local technique actuel et l'appartement,
- du courrier de Mr MARCOUX Pierre Baptiste souhaitant louer la parcelle AD 32,
- du courrier de Mr MACARDIER Eric qu'il a envoyé à Mr FOYATIER Robert pour une mise en demeure pour l'élagage des arbres et l'entretien des haies,
- du courrier de Mr et Mme MOLIN Daniel et Aline concernant leurs voisins Mr et Mme Christophe DUILLON,
- des remerciements de Roses de Noël et de l'APF France Handicap,
- des félicitations pour l'élection ou de la réélection de la part de Laurent WAUQUIEZ, Président de la région Auvergne Rhône Alpes, de Mme Marie-Camille REY, vice-présidente déléguée à la région, de la Présidente de la CCI Lyon Métropole et de Mr Augustin MONTOUSSÉ DU LYON, directeur d'ENEDIS Loire,
- **Monsieur Laurent BURNOD quitte la réunion à 22 H 50**
- du courrier du député Julien BOROWCZYK,
- du courrier de Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL,
- du courrier de l'Inspecteur d'Académie fixant les horaires de l'école,
- du courrier de Mr Steven BRUNEL, graveur,

- du courrier de l'Evêque de St Etienne pour une invitation à l'inauguration de la maison diocésaine le jeudi 10 septembre à 18 h,
- de l'invitation de la paroisse de St Paul en Forez Donzy pour la célébration de l'installation Père Patrick de Breuvand et du Père Wojciech Ozog le dimanche 27 septembre à 10 h 30 à l'église de Feurs,

12. Prochaines réunions et manifestations

- Réunions du conseil municipal : **Lundi 12 octobre ou Jeudi 15 octobre 2020 à 20h30,**
- Réunion de la commission information : Mardi 15 septembre 2020 à 19h30,
- CMJ (Conseil Municipal Jeunes) : Vendredi 18 septembre 2020 à 18 h,
- Réunion pour la préparation du règlement intérieur : Lundi 5 octobre 2020 à 20 h 30,
- Réunion de commission école/cantine : Lundi 28 septembre 2020 à 18 h 30.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 11 septembre 2020



Le Maire
Julien DUCHÉ